

DEPARTEMENT DE L'AUBE
Arrondissement de TROYES
COMMUNE DE VERRIERES



PROCES VERBAL
ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT
LA COMMUNE DE VERRIERES AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016 à 19H00

Membres du conseil			
En exercice	Présents		Pouvoirs
19	16		2
Votants	Pour	Contre	Nul
18	17	0	1
Dates			
Convocation		Affichage	
12.12.2016		12.12.2016	

REFERENCES	
PVCm2016.12.20-N°0001	PV ELECTION DELEGUES CONS.COMM.TROYES CHAMPAGNE METROPOLE - 5.3.1.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L.2121-7, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique le vingt décembre 2016 à dix-neuf heures, sous la présidence de M PEUCHERET Alain, Maire de VERRIERES (Aube).

Membres présents, excusés, absents et procurations

Membres du conseil municipal	Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs à
M. PEUCHERET Alain	X			
M. LUISE Dominique	X			
Mme RICHÉ Céline	X			
M. BERTIN Michel	X			
Mme BAGATTIN Mélanie	X			
Mme QUENNEL Chantal	X			
M. GODOT Dominique	X			
Mme LANOUX Claudie	X			
M. LAGOGUEY Janick	X			
Mme LEPAGE Evelyne	X			
M. BONENFANT Hervé	X			
M. PARMENTIER Bruno	X			
M. PEREIRA Patrick	X			
Mme MILLOT Marie-Laure		X		M PEUCHERET Alain
M. ROYER Stéphane	X			
M. MOLINET Yannick	X			
Mme VAILLOT Isabelle	X			
Mme LUCAS Emilie		X		Mme BAGGATIN Mélanie
Mme KNAUF Ingrid			X	

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M PEREIRA Patrick a été désigné secrétaire de séance et accepté cette fonction.

PVCm2016.12.20-N°0001	PV ELECTION DELEGUES CONS.COMM.TROYES CHAMPAGNE METROPOLE -5.3.1.
-----------------------	---

1/3

**ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE DE VERRIERES (Aube)
AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TROYES CHAMPAGNE
METROPOLE :**

Vu l'arrêté préfectoral n°DCDL-BCLI-2016336-0003 de Madame La Préfète de l'Aube en date du 1^{er} décembre 2016 prononçant la fusion des établissements publics de coopération intercommunale comprenant la communauté d'agglomération du Grand Troyes, la communauté de communes Bouilly Mogne Aumont, la communauté de communes Seine Barse, la communauté de communes Seine Melda Côteaux et l'extension cocomitante du périmètre obtenu aux communes d'Estissac, Fontvannes, Messon, Prugny et Vauchassis, et portant ainsi création au 1^{er} janvier 2017 d'une nouvelle communauté d'agglomération dénommée Troyes Champagne Métropole.

Vu l'arrêté préfectoral n° DCDL-BCLI-2016336-0003 définissant d'autre part la composition du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole soit 136 sièges pour l'ensemble des communes membres dont 1 siège pour la commune de Verrières.

Considérant que les communes représentées par un seul conseiller communautaire titulaire disposent d'un conseiller communautaire suppléant.

Considérant qu'il y a lieu de procéder dès lors à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant appelés à représenter la commune de Verrières au sein de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole conformément à la répartition des sièges évoqués ci-dessus.

Etant précisé que les conseillers délégués élus par le conseil municipal ne peuvent être que des conseillers communautaires sortants, soit M PEUCHERET Alain et Mme RICHÉ Céline.

Mise en place du bureau de vote :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M BERTIN Michel, Mme QUESNEL Chantal, M MOLINET Yannick et Mme VAILLOT Isabelle. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Elections des délégués du conseil municipal au conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (1 titulaire et 1 suppléant) :

• **Dépôt de liste et enregistrement :**

1 seule liste déposée

Liste A :

Monsieur PEUCHERET Alain

Mme RICHÉ Céline

(1 exemplaire de la liste sera joint au procès-verbal)

• **Déroulement du scrutin :**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié du modèle uniforme. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe (ou le bulletin), que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, étant enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins ou enveloppes déclarés nuls par le bureau, qui comprennent les bulletins blancs, ont été sans

PVCm2016.12.20-N°0001

PV ELECTION DELEGUES CONS.COMM.TROYES
CHAMPAGNE METROPOLE -5.3.1.

2/3

exception signés par les membres du bureau et annexés dans une enveloppe close jointe au procès-verbal avec mention de la cause de leur annulation

• **Résultat d'élection :**

Nombre de conseillers présents : 16
..2. conseillers excusés ayant donné procuration
1 liste déposée

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 18
Bulletins blancs ou nuls : 1.
Suffrages exprimés : 17

Liste A : 17 voix

En conséquence, ont été proclamés élus, par ..17. voix pour, conseillers délégués pour représenter la commune de VERRIERES (Aube), au conseil communautaire de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, les candidats de la liste A :

Monsieur Alain PEUCHERET, maire, né le 27/04/1952, (délégué titulaire)
Madame Céline RICHÉ, 2^{ème} adjoint, née le 05/05/1969, (délégué suppléant)

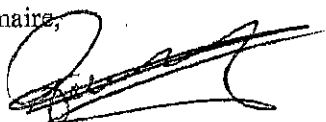
• **Observations et réclamations :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....


• **Clôture du procès-verbal :**

Le présent procès verbal, dressé et clos le 20 décembre 2016 à ...19. heures ...20. minutes, en triple exemplaire a été, après lecture, signé par le Maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

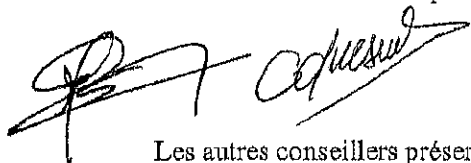
Le maire,



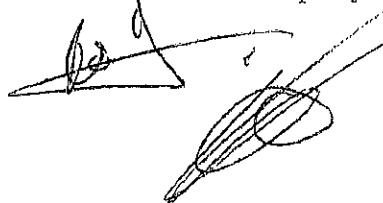
le secrétaire,



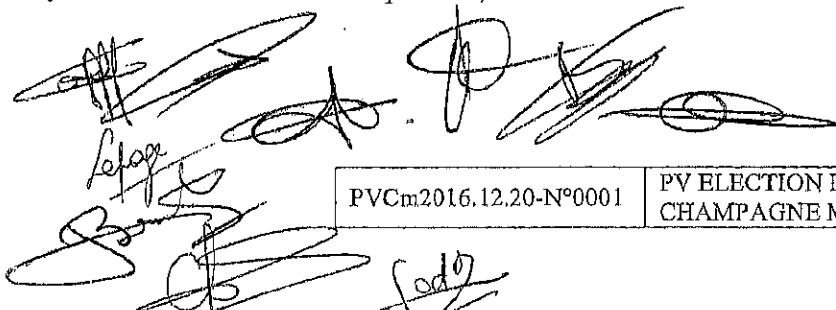
Les deux conseillers les plus âgés,



les deux conseillers les plus jeunes,



Les autres conseillers présents,



PVCm2016.12.20-N°0001	PV ELECTION DELEGUES CONS.COMM.TROYES CHAMPAGNE METROPOLE -5.3.1.
-----------------------	--

DEPARTEMENT DE L'AUBE
Arrondissement de TROYES
COMMUNE DE VERRIERES



ELECTION DE DELEGUES REPRESENTANT
LA COMMUNE DE VERRIERES AUPRES
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016 à 19H00

FEUILLE DE PROCLAMATION DES RESULTATS
(annexée au procès-verbal des opérations électorales)

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste	Mandat
PEUCHERET Alain	A	Délégué (titulaire)
RICHÉ Céline	A	Délégué (suppléant)

Verrières le 20.12.2016

Le maire,

Les membres du bureau ,

le secrétaire,

